

DICRIM

Document d'information communal sur les risques majeurs

ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES !



PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS À VEIGY-FONCENEX



Risque météorologique



Risque sismique



Risque de mouvement de terrain



Risque inondation



Risque industriel



Risque transports de matières dangereuses



En cas d'urgence, composez le **112**
114 pour les sourds et malentendants



Mairie de Veigy-Foncenex

26 route du Chablais 74140 Veigy-Foncenex

04 50 94 90 11 | mairie@veigy-foncenex.fr

veigy-foncenex.fr

VEIGY-FONCENEX



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Ce guide vous informe sur les principaux risques à Veigy-Foncenex et vous aide à adopter les bons réflexes en cas d'urgence. Il présente également les mesures prises par la commune pour assurer votre sécurité.

En cas d'incident : Qui fait quoi?

Vous (citoyen)	- Mettez-vous en sécurité et appliquer les consignes officielles - Ne cherchez pas à intervenir seul - Donnez l'alerte si nécessaire (112) - Ne saturez pas les lignes téléphoniques inutilement
Mairie	- Active le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) - Coordonne les informations avec les secours - Informe la population via les panneaux lumineux, réseaux sociaux, site web
Services de secours	- Secourent les blessés - Mettent en sécurité les zones à risque - Gèrent l'évacuation ou le confinement si nécessaire
Préfecture / FR-Alert	- Diffuse les alertes officielles sur les téléphones portables - Coordonne les secours au niveau départemental 
Établissements scolaires	- Ne libèrent pas les enfants en cas d'alerte (vous ne devez pas aller les chercher !) - Appliquent leurs plans de sécurité internes (PPMS)

Quels sont les risques majeurs à Veigy-Foncenex ?



Risque météorologique



Risque sismique



Risque de mouvement de terrain



Risque inondation



Risque industriel



Risque transports de matières dangereuses

Comment être informé(e), alerté(e) ?

Le site internet / réseaux sociaux

veigy-foncenex.fr - facebook.com/veigy-foncenex instagram.com/mairieveigyfoncenex/

Le système d'alerte SMS

FR-ALERT (alertes SMS géolocalisées)

Les panneaux lumineux

Voir au dos

Les panneaux d'affichage

Voir au dos

La radio

France Bleu Pays de Savoie : 106,1
La Radio Plus : 98,9

L'application mobile de la commune

Onglet "Gestion de crise"

Autres médias :

France 3 Alpes, X (Twitter) @Prefet74, etc

Préparez un kit d'urgence à avoir chez soi

- Eau - nourriture (DLC longue)
- Trousse de secours et médicaments
- Photocopies des documents : CNI, passeport, ordonnance... dans une pochette étanche
- Lampe de poche, piles, bougies, allumettes...
- Vêtements, couverture de survie
- Outil de base : couteau multifonctions
- Radio à piles, chargeur de téléphone...



Vous pouvez retrouver ce document à tout moment sur le site veigy-foncenex.fr rubrique sécurité et prévention.



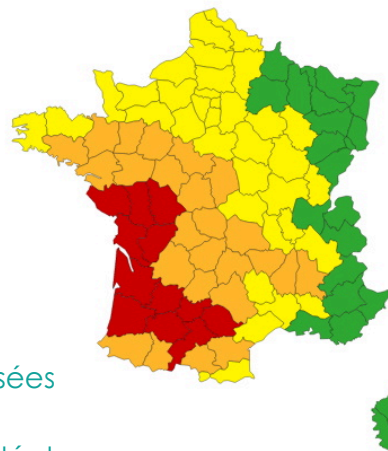


Prévention risque météorologique **Tempêtes, pluies, orages...**



Conditions climatiques extrêmes : vents violents, pluies intenses, orages, neige abondante, routes verglacées, froid intense ou fortes chaleurs.

Faisant l'objet d'une vigilance météorologique renforcée, cette procédure donne lieu à la publication quotidienne de cartes de vigilance établies par **Météo-France**, utilisant un code couleur à quatre niveaux (vert, jaune, orange, rouge) pour signaler les risques potentiels.



Les bons gestes

- Ne vous engagez pas à pied ou en voiture sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau
- Évitez les zones boisées
- Respectez la signalisation et les périmètres de sécurité
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques, débranchez les appareils électriques
- Conformez-vous aux consignes des pouvoirs publics
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Prévention risque d'inondation



Le territoire de notre commune peut être exposé à des épisodes d'inondation, qu'ils soient liés aux crues de cours d'eau, aux fortes pluies ou au ruissellement urbain. Ce risque naturel peut avoir des conséquences importantes sur les personnes, les biens et les infrastructures.

Les bons gestes :

- Mettez à l'abri les objets précieux et documents importants
- Ne rétablissez pas le courant sans contrôle
- Coupez les arrivées d'eau, gaz, électricité
- Ventilez, asséchez
- Préparez un kit d'urgence et des moyens d'évacuation
- Déclarez les dégâts à votre assurance
- Réfugiez-vous en hauteur (étages)
- Suivez les infos de la mairie ou de la radio
- Évacuez uniquement si l'ordre est donné



Limitez vos déplacements



Ecoutez la radio et respectez les consignes des autorités



Mettez-vous à l'abri, fermez portes et volets



Prévention risque sismique

Notre commune peut être exposée à un séisme, un phénomène naturel imprévisible. Rare mais potentiellement destructeur, il peut mettre en danger les personnes et endommager les bâtiments. Adopter les bons réflexes est essentiel pour se protéger.



Les bons gestes

- Abritez-vous, tête protégée par vos mains
- Tenez-vous éloigné(e) des fenêtres
- Ne sortez pas du bâtiment pendant les secousses
- Protégez-vous sous une table solide ou contre un mur porteur
- À l'extérieur : éloignez-vous des bâtiments, ne restez pas sous les fils électriques
- Méfiez-vous des répliques
- Ne réintégrez un bâtiment sans vérification
- Signalez votre présence si vous êtes coincé(e)



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Abritez vous sous un meuble, près d'un mur porteur



Prévention risque mouvement de terrain

Glissements ou affaissements peuvent survenir sur la commune, souvent après des pluies. Connaître les signes avant-coureurs permet d'agir à temps et de limiter les risques.

Les glissements de terrain apparaissent souvent le long des ruisseaux, comme celui de l'Hermance, qui érode le pied des pentes. La nature du sol joue aussi un rôle important : les terrains argileux issus des anciennes glaciations sont particulièrement instables. Ces sols fragiles, combinés à la présence d'eau souterraine, peuvent provoquer des mouvements de terrain réguliers sur de grandes surfaces.

Les bons gestes

- Quittez la maison si des craquements ou signes d'instabilité apparaissent
- Mettez-vous en sécurité loin de la zone à risque et ne retournez pas dans un bâtiment sans autorisation
- Suivez les consignes des secours
- Signalez les signes suspects (fissures, affaissement) à la mairie



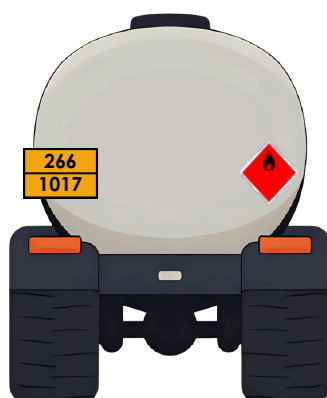


Prévention risque transport de matières dangereuses

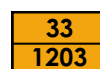
Des véhicules transportant des matières dangereuses circulent sur certains axes de la commune. En cas d'accident, ces substances peuvent menacer la santé, l'environnement et les infrastructures. Connaître les bons réflexes est essentiel pour se protéger.

En cas d'accident impliquant un véhicule transportant des matières dangereuses, alertez immédiatement le 112, tenez-vous à distance et respectez les consignes des autorités.

Ces véhicules se reconnaissent grâce à une plaque orange et des pictogrammes de danger apposés sur leurs côtés ou à l'arrière.



→ pictogramme



→ code danger

→ code matière

Les bons gestes

- Ne vous approchez pas du véhicule
- Si vous êtes témoin de l'accident : appelez le 112
- Respectez les consignes de confinement ou d'évacuation
- Attendez l'autorisation avant de sortir ou circuler



Prévention risque industriel

La proximité de sites industriels ou d'activités à risques peut exposer la commune à des accidents technologiques (incendie, explosion, fuite de gaz ou émission toxique). Bien que ce risque soit encadré par des mesures de prévention strictes, un incident peut avoir des conséquences graves pour la population et l'environnement. Il est essentiel d'adopter les bons réflexes en cas d'alerte.

Les bons gestes

- Si un nuage ou des fumées s'approchent : fuyez si possible, sinon confinez vous immédiatement dans un lieu sûr (portes et fenêtres fermées, ventilation coupée)
- Suivez les infos de la mairie ou de la radio
- Aérez après la levée de l'alerte
- Ne consommez pas l'eau ou les aliments sans avis des autorités

Les numéros d'urgence :



Pompiers : 18 ou 112 (114 pour les malentendants)
Police : 17
SAMU : 15
Préfecture : 04 50 33 60 00
Mairie de Veigy-Foncenex : 04 50 94 90 11



Si vous devez quitter votre domicile :

Pour rejoindre le **C**entre d'**A**ccueil et de **R**egroupement de la population "CARE", la mairie vous communiquera les lieux d'accueil sur ses divers supports de communication : panneaux lumineux, panneaux d'affichage, site internet, application mobile, réseaux sociaux...

Les panneaux lumineux :

- Mairie, 26 route du Chablais
- 463, route des Voirons " Le Damier"
- 121, route du Chablais "Mail Piéton"
- 123, route des Voirons "Champ Faviol"

Les panneaux d'affichage (11)

- Mairie, 26 route du Chablais
- 374, route de Veigy-Foncenex
- Place de Foncenex
- 62, chemin des Roseaux
- 123, route des Voirons
- 162, route du Pont de l'Hernance
- 760, route des Trépets
- 1067, route du Chablais
- 428, chemin de la Tulière
- 641, chemin du Pont de Crevy
- 465, route des Plantets

Un plan est disponible sur le site de la commune : veigy-foncenex.com/municipal-sur-votre-evenement/

Pour rappel

- Limitez vos appels téléphoniques pour ne pas saturer les réseaux
- Respectez toujours les périmètres de sécurité
- Ne vous déplacez que sur instruction des autorités
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Vous êtes en situation de handicap ou dans l'incapacité d'évacuer seul ? Signalez vous auprès du CCAS pour bénéficier d'une aide en cas d'urgence :

ccas@veigy-foncenex.fr ou 04 50 94 90 11

Téléchargez l'application de la commune :

Flashez le code QR avec votre smartphone :



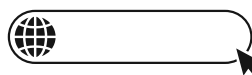
Consultez également :

georisques.gouv.fr

meteofrance.com

planseisme.fr

risques.gouv.fr



Dossier Départemental des Risques Majeurs de Haute-Savoie : haute-savoie.gouv.fr/Publications/Plans-et-schemas/DDRM

Suivez-nous :

